

Les porte-parole officiels du CREE sont la direction générale et la présidence.

Événement dans l'actualité sur lequel le CREE souhaite se positionner

Le CA du CREE décide de pas se positionner sur le dossier

Le CREE a déjà une position claire sur le dossier.

Le CREE n'a pas de position claire sur le dossier

Le CREE a été sollicité par des médias pour réagir à l'actualité

Le CREE souhaite réagir mais n'a pas été sollicité

Le dossier est sujet à controverse au niveau du CA du CREE

Le thème n'est pas sujet à controverse au niveau du CA du CREE

A) Comme la position est claire et consensuelle au niveau du CA du CREE, les porte-parole du CREE sur le dossier peuvent répondre aux questions et entrevues des médias en présentant le point de vue du CREE.

Ex. : « Les médias interpellent le CREE sur le développement des énergies renouvelables comme moteur de développement pour la région »

Le dossier nécessite une réaction rapide

B) Le bureau rédige un communiqué ou une position qui est présenté directement au CA, qui a de 2 à 24 heures pour réagir, en fonction de l'urgence.

Ex. : « Sherbrooke annonce la construction d'un nouveau stationnement au centre-ville, sans égard aux modes de transport durables ».

Réagir rapidement n'est pas nécessaire pour demeurer dans l'actualité

C) Le bureau ou des délégués du comité thématique associé ou du CA rédigent un communiqué ou une position qui est présenté d'abord au comité (le cas échéant), ensuite au CA.

Un délai minimum de 24h est nécessaire pour chaque pallier de révision.
Ex. : « le CREE souhaite réagir aux conclusions de la COP22 en lien avec des initiatives estriennes.

Réagir rapidement n'est pas nécessaire

D) Le CA se rencontre rapidement pour décider si le CREE réagit ou non à la nouvelle.
Une stratégie est proposée pour développer une position claire sur le sujet (rencontre d'un spécialiste, étude, etc.).

Le dossier nécessite une réaction rapide

E) Si interpellé par les médias, l'employé ou membre du CA exprime que le CREE n'a pas de position établie sur le dossier pour xx raison, mais qu'une réaction sortira sous peu.
Le CA (+ experts au besoin) se réunit dans les plus brefs délais par conférence téléphonique pour discuter du sujet et préparer une sortie médiatique sur les points convergeant en apportant les bémols sur le points divergeant.

Réagir rapidement n'est pas nécessaire

Suivre la procédure C)

F) Si interpellé par les médias, l'employé ou membre du CA exprime que le CREE prépare une sortie sous peu. Si le sujet n'est vraiment pas à controverse, la direction peut risquer un point de vue et en faire part rapidement aux membres du CA (dans l'heure suivant l'entrevue).

Sinon : suivre ensuite la procédure « C »